

Séance du 28 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	8

L'an deux mille vingt six  
Le vingt-huit avril

A 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

**Présents :** M. BLANQUE Pierre - Mme LINTZ Ghislaine - M. ECHARD Vincent - Mme RODRIGUEZ Noémie – M. FOURNIER Daniel - Mme GAURENNE Sylvie – M. GAURENNE Olivier - M. PINEDE Jean-Marie

**Absents excusés :** Mme HEIDMANN Coralie - M. PALAU Christophe – Mme PAGES FONSAGRIVE Emilie

**Secrétaire de séance :** Mme RODRIGUEZ Noémie

**Date de convocation :** 23 avril 2026

Objet de la Délibération :  
**Budgets Primitifs 2026**  
**Commune, CCAS et lotissement communal**

2026 / 021

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les budgets primitifs 2026 arrêté lors de la réunion de la commission des finances le 08/04/2026, comme suit :

- Commune :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 307 365,23 €	1 307 365,23 €
Section d'investissement	1 003 904,95 €	1 003 904,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 311 270,18 €</b>	<b>2 311 270,18 €</b>

Extrait du registre

- CCAS :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	11 917 €	11 917 €

- Budget annexe Lotissement communal :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 137 950,22 €	1 137 950,22 €
Section d'investissement	1 137 950,22 €	1 137 950,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 275 900,44 €</b>	<b>2 275 900,44 €</b>

2026/021

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis de la commission des finances du 08/04/2026,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** les budgets primitifs tels que présentés ci-dessus, pour la Commune, le CCAS et le Budget annexe Lotissement communal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,  
Pierre BLANQUE

